

PIECES A FONCTION INSONORISANTE POLLUTION PAR TRANSFERT

Page 1/6

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

SOMMAIRE

1. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION.	1
2. PRINCIPE DE L'ESSAI.	1
3. MODE OPERATOIRE.	3
3.1. TEST PAR IMMERSION.	3
3.2. TEST PAR FROTTEMENT.	4
3.3. TEST PAR SOUFFLAGE.	4
4. EXPRESSION DES RESULTATS.	5
5. PROCES VERBAL D'ESSAI.	5
6. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	6
6.1. HISTORIQUE	6
6.2. DOCUMENTS CITÉS	6
6.3. EQUIVALENT À :	6
6.4. CONFORME À :	6
6.5. MOTS CLEFS	6

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION.

La présente procédure définit les conditions d'essai qui permettent de révéler la présence de pollution peinture par transfert de la matière composant les pièces à fonction insonorisante.

Quand elle existe, cette pollution peut affecter l'environnement peinture (atelier, cabine, produits...) et/ou entraîner une dégradation de l'aspect des pièces peintes.

Cette procédure s'applique uniquement sur les pièces à fonction insonorisante posées sur véhicule pendant le process peinture.

2.PRINCIPE DE L'ESSAI.

L'essai consiste :

- Soit à mettre en contact la pièce avec le solvant de dilution, puis diluer une peinture avec ce solvant et l'appliquer sur une plaque de verre, (Test par immersion)
- Soit à appliquer une peinture sur une plaque de verre ayant été mise en contact avec l'insonorisant, (Test par frottement)

PIECES A FONCTION INSONORISANTE POLLU...	B39 8050	2/6
--	----------	-----

- Soit à transférer sur une plaque de verre par soufflage à l'air les composants se trouvant à la surface de l'insonorisant.(Test par soufflage)

Dans tous les cas, après passage en étuve de cuisson d'une plaque de verre peinte préparée dans ces conditions d'essai, la pollution par transfert est révélée par une présence de refus de peinture.